



Fonds Fidelity Dividendes

Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Actions canadiennes	60,9	58,6
Actions étrangères	17,1	16,4
Fonds sous-jacents	9,5	8,7
Obligations canadiennes	0,0	0,2
Trésorerie et équivalents	12,2	16,3
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)
Contrats de change à terme	0,0	0,0

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Services financiers	32,5	38,0
Énergie	14,2	9,8
Fonds sous-jacents	9,5	8,7
Biens de consommation de base .	8,8	7,3
Services publics	6,8	4,2
Services de télécommunications ..	5,9	4,4
Soins de santé	3,2	1,9
Biens de consommation discrétionnaire	2,0	2,6
Produits industriels	1,7	1,7
Matières de base	1,5	4,0
Technologies de l'information	1,1	1,1
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,3	0,0
Obligations canadiennes	0,0	0,2
Trésorerie et équivalents	12,2	16,3
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Canada	70,4	67,5
États-Unis d'Amérique	13,4	14,4
Bermudes	2,5	1,5
Autres (individuellement moins de 1 %)	1,2	0,5
Trésorerie et équivalents	12,2	16,3
Autres actifs nets (passifs)	0,3	(0,2)

Total de l'actif net du Fonds 1 710 870 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 1 642 474 000 \$ (au 30 juin 2011)

Fonds Fidelity Dividendes Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions – 78,0 %

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Australie – 0,0 %			
SERVICES PUBLICS – 0,0 %			
Prime AET&D Holdings No. 1 Pty Ltd.	461 295	0 \$	0 \$
Bermudes – 2,5 %			
SERVICES PUBLICS – 2,5 %			
Brookfield Infrastructure Partners LP	839 810	17 588	23 657
Brookfield Renewable Energy Partners LP	721 100	15 208	19 578
TOTAL SERVICES PUBLICS		32 796	43 235
Canada – 60,9 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 1,9 %			
Aimia	245 600	2 547	2 930
Cineplex, Inc.	588 200	12 385	15 081
Quebecor, Inc. Class B (sub. vtg.)	155 000	4 712	5 352
Tim Hortons, Inc. (Canada) .	141 000	6 881	6 956
Uni-Select, Inc.	100 000	2 610	2 602
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		29 135	32 921
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 5,5 %			
Alimentation Couche-Tard, Inc. Class B (sub. vtg.) ...	165 000	4 269	5 222
Jean Coutu Group, Inc. Class A (sub. vtg.)	510 000	5 226	6 497
Loblaw Companies Ltd. ...	389 900	14 694	14 964
Shoppers Drug Mart Corp. .	1 626 300	61 884	66 776
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		86 073	93 459
ÉNERGIE – 13,1 %			
AltaGas Ltd.	102 800	2 293	3 273
Baytex Energy Corp.	259 000	13 278	14 740
Canadian Natural Resources Ltd.	560 000	22 228	21 302
Cenovus Energy, Inc.	445 000	15 187	15 054
Crescent Point Energy Corp.	529 700	20 867	23 746
Enbridge, Inc.	322 200	10 735	12 273
Encana Corp.	758 800	23 926	14 334
Inter Pipeline Fund LP Class A	659 500	8 208	12 234
Pembina Pipeline Corp. ...	112 700	2 304	3 342
Penn West Petroleum Ltd. .	350 000	8 358	7 056
Progress Energy Resources Corp.	155 000	2 273	2 052
Talisman Energy, Inc.	1 008 000	18 395	13 084

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
TransCanada Corp.	1 734 000	65 990 \$	77 163 \$
Veresen, Inc. rights 12/16/12	97 800	1 379	1 467
Vermilion Energy, Inc.	50 000	2 490	2 260
TOTAL ÉNERGIE		217 911	223 380
SERVICES FINANCIERS – 29,9 %			
Banque de Montréal	1 078 600	62 376	60 218
Banque de Nouvelle-Écosse	507 600	25 554	25 766
Boardwalk (REIT)	120 800	5 778	6 086
Brookfield Properties Corp.	611 500	9 451	9 735
Calloway (REIT)	63 770	1 563	1 707
Banque Canadienne Impériale de Commerce .	489 900	34 507	36 130
CI Financial Corp.	321 900	6 324	6 776
Cominar (REIT)	110 000	2 447	2 421
Dundee (REIT)	192 800	5 524	6 299
Fairfax Financial Holdings Ltd. (sub. vtg.)	26 300	9 929	11 493
H&R REIT/H&R Finance Trust	1 224 000	23 148	28 446
Homburg Invest, Inc. Class A	5 344	263	4
Industrial Alliance Life Insurance Co.	206 600	6 362	5 415
Intact Financial Corp.	345 100	13 986	20 199
Manulife Financial Corp. ...	1 369 490	23 374	14 832
Melcor Developments Ltd. .	111 500	1 761	1 436
Morguard (REIT)	175 000	2 344	2 800
National Bank of Canada .	318 000	20 410	22 937
Northern Property (REIT) ..	119 800	3 555	3 558
Northwest Healthcare Properties REIT	128 400	1 284	1 474
Power Corp. of Canada (sub. vtg.)	670 000	18 680	15 913
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	124 600	2 487	2 568
RioCan (REIT)	650 300	16 036	17 168
Banque Royale du Canada	1 637 200	83 450	85 003
Sun Life Financial, Inc.	302 040	9 095	5 703
Banque Toronto-Dominion .	1 494 250	102 621	113 937
TransGlobe Apartment (REIT)	295 800	3 328	3 458
TOTAL SERVICES FINANCIERS		495 637	511 482

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**Fonds Fidelity Dividendes
Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite**

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Canada – suite			
SOINS DE SANTÉ – 0,5 %			
Amica Mature Lifestyles, Inc.	292 600	1 770 \$	2 282 \$
Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (Canada)	142 000	3 979	6 746
TOTAL SOINS DE SANTÉ		5 749	9 028
PRODUITS INDUSTRIELS – 0,8 %			
K-Bro Linen, Inc.	88 100	1 401	1 923
McCoy Corp.	270 900	1 085	826
Morneau Shephell, Inc. ...	470 000	4 520	4 888
Progressive Waste Solution Ltd.	306 000	7 290	6 089
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		14 296	13 726
SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT – 0,3 %			
iShares DEX Universe Bond Index ETF	192 200	6 033	6 035
MATIÈRES DE BASE – 1,5 %			
Barrick Gold Corp.	405 700	19 438	18 707
Yamana Gold, Inc.	440 000	5 884	6 587
TOTAL MATIÈRES DE BASE		25 322	25 294
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 5,3 %			
BCE, Inc.	703 800	24 994	29 869
Rogers Communications, Inc. Class B (non-vtg.) ...	659 400	23 178	25 875
TELUS Corp.	612 200	31 724	35 226
TOTAL SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS		79 896	90 970
SERVICES PUBLICS – 2,1 %			
Atlantic Power Corp.	94 400	1 252	1 371
Capital Power Corp.	317 800	7 508	7 980
Fortis, Inc.	797 000	24 403	26 572
TOTAL SERVICES PUBLICS		33 163	35 923
TOTAL CANADA		993 195	1 042 218
France – 0,6 %			
SOINS DE SANTÉ – 0,6 %			
Sanofi-aventis sponsored ADR	286 000	10 447	10 646

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Royaume-Uni – 0,6 %			
SERVICES PUBLICS – 0,6 %			
National Grid PLC	1 009 000	10 216 \$	9 933 \$
États-Unis d'Amérique – 13,4 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,1 %			
Kohl's Corp.	20 230	1 031	1 017
Target Corp.	22 860	1 166	1 192
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		2 197	2 209
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 3,3 %			
Altria Group, Inc.	697 000	18 419	21 053
CVS Caremark Corp.	242 500	8 674	10 071
Dr Pepper Snapple Group, Inc.	120 000	4 813	4 825
Procter & Gamble Co.	36 000	2 330	2 444
Wal-Mart Stores, Inc.	280 000	15 326	17 032
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		49 562	55 425
ÉNERGIE – 1,1 %			
Exxon Mobil Corp.	223 000	15 749	19 231
SERVICES FINANCIERS – 2,6 %			
Boston Properties, Inc.	55 260	5 340	5 606
Douglas Emmett, Inc.	198 670	3 797	3 690
Equity Residential (SBI)	44 310	2 268	2 573
Essex Property Trust, Inc. ...	36 540	4 319	5 229
Health Care REIT, Inc.	19 410	990	1 078
Highwoods Properties, Inc. (SBI)	46 000	1 332	1 390
Post Properties, Inc.	59 260	2 185	2 639
Prologis, Inc.	42 720	1 437	1 244
Public Storage	20 210	2 025	2 767
Simon Property Group, Inc.	65 190	7 255	8 560
The Macerich Co.	35 340	1 606	1 822
Ventas, Inc.	121 300	6 226	6 810
TOTAL SERVICES FINANCIERS		38 780	43 408
SOINS DE SANTÉ – 2,1 %			
Johnson & Johnson	195 000	12 229	13 017
Merck & Co., Inc.	271 000	9 190	10 402
Pfizer, Inc.	580 000	10 767	12 782
TOTAL SOINS DE SANTÉ		32 186	36 201
PRODUITS INDUSTRIELS – 0,9 %			
Goodrich Corp.	118 500	14 585	14 926
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,1 %			
Microsoft Corp.	722 000	19 041	19 088

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis d'Amérique – suite			
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 0,6 %			
AT&T, Inc.	340 000	10 277 \$	10 460 \$
SERVICES PUBLICS – 1,6 %			
CMS Energy Corp.	474 000	9 313	10 668
Duke Energy Corp.	374 000	7 601	8 372
PG&E Corp.	182 000	7 446	7 635
PPL Corp.	40 000	1 193	1 198
TOTAL SERVICES PUBLICS		25 553	27 873
TOTAL ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		207 930	228 821
TOTAL DES ACTIONS		1 254 584	1 334 853

Fonds sous-jacents – 9,5 %

	Parts (en milliers de dollars)		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O (a) ..	11 482	153 117	162 268

Placements à court terme – 12,2 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)		
Canada – 12,2 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 30 décembre 2011, échéant le 3 janvier 2012 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #	208 606 \$	208 606	208 606
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 99,7 % ..		1 616 307 \$	1 705 727
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,3 %		5 143	
ACTIFS NETS – 100 %		1 710 870 \$	

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Contrats de change à terme

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ moins-value (en milliers de dollars)
Contrats de vente			
– GBP (Montant à recevoir : 44 \$)	Janvier 2012	– \$	44 \$
2 557 GBP (Montant à recevoir : 4 048 \$)	Février 2012	4 046	2
13 838 USD (Montant à recevoir : 14 212 \$)	Janvier 2012	14 095	117
26 604 USD (Montant à recevoir : 27 108 \$)	Février 2012	27 118	(10)
1 081 USD (Montant à recevoir : 1 099 \$)	Février 2012	1 102	(3)
26 604 USD (Montant à recevoir : 27 111 \$)	Février 2012	27 118	(7)
26 604 USD (Montant à recevoir : 27 111 \$)	Février 2012	27 118	(7)
TOTAL DES CONTRATS DE VENTE ...		100 597 \$	136 \$
Contrats d'achat			
4 613 USD (Montant à payer : 4 715 \$)	Janvier 2012	4 698	(17)
4 613 USD (Montant à payer : 4 714 \$)	Janvier 2012	4 698	(16)
4 613 USD (Montant à payer : 4 713 \$)	Janvier 2012	4 698	(15)
TOTAL DES CONTRATS D'ACHAT ...		14 094 \$	(48) \$
			88 \$

La valeur des contrats d'achat exprimée en pourcentage de l'actif net est de 0,8 %.

La valeur des contrats de vente exprimée en pourcentage de l'actif net est de 5,9 %.

Symboles des devises

GBP – Livre sterling
USD – Dollar américain

Légende

(a) Représente 2,9 % du fonds sous-jacent.

(b) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
Somme de 208 606 000 \$ à 0,96 %, échéant le 3 janvier 2012	
Banque de Montréal	53 332 \$
CIBC World Markets, Inc.	26 666
Deutsche Bank Securities Ltd.	10 000
Scotia Capital, Inc.	86 664
Banque Toronto-Dominion	31 944
	208 606 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées au 31 décembre 2011 afférentes aux actifs et aux passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-joints.

Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	35 130 \$	35 130 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	148 884	148 884	—	—
Énergie	242 611	242 611	—	—
Services financiers	554 890	554 886	—	4
Soins de santé	55 875	55 875	—	—
Produits industriels	28 652	28 652	—	—
Technologies de l'information	19 088	19 088	—	—
Sociétés d'investissement	6 035	6 035	—	—
Matières de base	25 294	25 294	—	—
Services de télécommunications	101 430	101 430	—	—
Services publics	116 964	107 031	9 933	—
Fonds sous-jacents	162 268	162 268	—	—
Placements à court terme	208 606	—	208 606	—
Total des placements dans des titres :	1 705 727 \$	1 487 184 \$	218 539 \$	4 \$
Instruments dérivés :				
Actif				
Contrats de change à terme	163 \$	— \$	163 \$	— \$
Passif				
Contrats de change à terme	(75)	—	(75)	—
Total des instruments dérivés :	88 \$	— \$	88 \$	— \$

Le rapprochement des placements dans des titres et dans des instruments dérivés dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)

Placements dans des titres :

Solde d'ouverture	— \$
Total du gain réalisé (perte)	—
Total du gain non réalisé (perte)	—
Coût des achats	4
Produit des ventes	—
Amortissement/désactualisation	—
Transferts vers le niveau 3	—
Transferts depuis le niveau 3	—
Solde de fermeture	4 \$
Variation du gain non réalisé (perte) de la période attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 31 décembre 2011	— \$

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessous portent sur les activités à ce jour de tout titre ou instrument dérivé ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice courant. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de la période visée. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans les rapprochements est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées au 30 juin 2011 afférentes aux actifs et aux passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Données d'évaluation au 30 juin 2011:

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	41 906 \$	41 906 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	119 271	119 271	—	—
Énergie	161 226	161 226	—	—
Services financiers	623 859	623 859	—	—
Soins de santé	31 936	31 936	—	—
Produits industriels	28 351	28 351	—	—
Technologies de l'information	17 989	17 989	—	—
Matières de base	66 405	66 405	—	—
Services de télécommunications	72 340	72 340	—	—
Services publics	68 221	68 221	—	—
Obligations	2 794	868	1 926	—
Fonds sous-jacents	143 903	143 903	—	—
Placements à court terme	268 234	—	268 234	—
Total des placements dans des titres :	1 646 435 \$	1 376 275 \$	270 160 \$	— \$
Instruments dérivés :				
Actif				
Contrats de change à terme	688 \$	— \$	688 \$	— \$
Passif :				
Contrats de change à terme	(3) \$	— \$	(3) \$	— \$
Total des instruments dérivés	685 \$	— \$	685 \$	— \$

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	1 705 727 \$	1 646 435 \$
Trésorerie et devises	50	297
Montants à recevoir à la vente de placements	2 174	4 782
Plus-value non réalisée des contrats de change à terme	163	688
Intérêts courus et dividendes à recevoir	5 141	4 752
Montants à recevoir à la vente de parts	2 710	4 910
	<u>1 715 965</u>	<u>1 661 864</u>
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	—	15 608
Montants à payer au rachat de parts	2 716	1 524
Distributions à payer	220	268
Frais de gestion et de conseil à payer	1 663	1 586
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	231	220
Moins-value non réalisée des contrats de change à terme	75	3
Autres montants et charges à payer	190	181
	<u>5 095</u>	<u>19 390</u>
Actif net représentant les capitaux propres	1 710 870	1 642 474
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	1 374	2 487
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>1 712 244 \$</u>	<u>1 644 961 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements

208 606 \$

268 234 \$

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série A :

(489 213 \$ / 35 314 parts et 481 388 \$ / 34 128 parts, respectivement)

13,8532 \$

14,1055 \$

Série B :

(572 837 \$ / 41 348 parts et 549 774 \$ / 38 972 parts, respectivement)

13,8539 \$

14,1068 \$

Série F :

(28 921 \$ / 2 088 parts et 27 707 \$ / 1 965 parts, respectivement)

13,8486 \$

14,1012 \$

Série O :

(558 000 \$ / 40 305 parts et 520 020 \$ / 36 890 parts, respectivement)

13,8443 \$

14,0963 \$

Série T5 :

(15 136 \$ / 841 parts et 15 161 \$ / 809 parts, respectivement)

17,9917 \$

18,7354 \$

Série T8 :

(22 343 \$ / 1 198 parts et 24 285 \$ / 1 233 parts, respectivement)

18,6450 \$

19,6920 \$

Série S5 :

(8 481 \$ / 468 parts et 8 631 \$ / 458 parts, respectivement)

18,1254 \$

18,8637 \$

Série S8 :

(15 939 \$ / 842 parts et 15 508 \$ / 777 parts, respectivement)

18,9226 \$

19,9609 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 31 décembre 2011

	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	(14 308) \$	(6 581) \$	(6 545) \$	(166) \$	(123) \$	(230) \$	(359) \$	(100) \$	(204) \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(13 702)	(1 955)	(2 805)	(299)	(8 368)	(62)	(92)	(42)	(79)
Remboursement de capital	(1 898)	—	—	—	—	(339)	(827)	(182)	(550)
Réduction des frais de gestion	(18)	(1)	(14)	(2)	—	—	—	(1)	—
	(15 618)	(1 956)	(2 819)	(301)	(8 368)	(401)	(919)	(225)	(629)
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts ...	221 020	58 393	90 354	5 075	58 201	2 765	1 986	1 792	2 454
Réinvestissement des distributions ...	13 895	1 800	2 660	230	8 368	100	343	94	300
Montants payés sur les parts rachetées	(136 593)	(43 831)	(60 587)	(3 624)	(20 098)	(2 259)	(2 993)	(1 711)	(1 490)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	98 322	16 362	32 427	1 681	46 471	606	(664)	175	1 264
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	68 396	7 825	23 063	1 214	37 980	(25)	(1 942)	(150)	431
Actif net									
Au début de la période	1 642 474	481 388	549 774	27 707	520 020	15 161	24 285	8 631	15 508
À la fin de la période	1 710 870 \$	489 213 \$	572 837 \$	28 921 \$	558 000 \$	15 136 \$	22 343 \$	8 481 \$	15 939 \$

Semestre terminé le 31 décembre 2010

	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	123 189 \$	37 696 \$	38 684 \$	1 718 \$	39 829 \$	934 \$	2 260 \$	788 \$	1 280 \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(9 009)	(1 657)	(2 013)	(160)	(4 933)	(42)	(98)	(39)	(67)
Par rapport au gain réalisé net ...	(32 209)	(9 674)	(10 379)	(495)	(10 335)	(266)	(550)	(190)	(320)
Remboursement de capital	(1 231)	—	—	—	—	(144)	(627)	(111)	(349)
Réduction des frais de gestion	(15)	(1)	(12)	(1)	—	—	—	(1)	—
	(42 464)	(11 332)	(12 404)	(656)	(15 268)	(452)	(1 275)	(341)	(736)
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts ...	338 229	92 087	128 650	8 655	95 461	4 857	3 420	1 487	3 612
Réinvestissement des distributions ...	39 753	10 363	11 699	512	15 268	327	813	256	515
Montants payés sur les parts rachetées	(67 554)	(28 744)	(27 687)	(2 076)	(4 440)	(620)	(1 812)	(729)	(1 446)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	310 428	73 706	112 662	7 091	106 289	4 564	2 421	1 014	2 681
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	391 153	100 070	138 942	8 153	130 850	5 046	3 406	1 461	3 225
Actif net									
Au début de la période	923 698	302 072	294 263	11 978	273 384	6 056	19 332	6 374	10 239
À la fin de la période	1 314 851 \$	402 142 \$	433 205 \$	20 131 \$	404 234 \$	11 102 \$	22 738 \$	7 835 \$	13 464 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés) – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestre terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	886 \$	918 \$
Dividendes	24 661	16 764
Prêts de titres	31	38
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	3 037	2 068
	<u>28 615</u>	<u>19 788</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers	(552)	(189)
	<u>28 063</u>	<u>19 599</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseil	9 624	6 792
Frais d'administration	1 341	948
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	2	2
Taxe de vente	1 089	758
Total des charges	<u>12 056</u>	<u>8 500</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>16 007</u>	<u>11 099</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Titres de placement	(15 325)	40 892
Instruments dérivés	(4 773)	62
Opérations libellées en devises	(939)	36
Distribution du gain en capital des fonds sous-jacents	—	789
Total du gain net réalisé (perte)	<u>(21 037)</u>	<u>41 779</u>
Variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée :		
Titres de placement	(7 632)	69 278
Instruments dérivés	(597)	2 097
Autres éléments d'actif net libellés en devises	(6)	19
Total de la variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée	<u>(8 235)</u>	<u>71 394</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(1 043)	(1 083)
Gain net (perte)	<u>(30 315)</u>	<u>112 090</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>(14 308) \$</u>	<u>123 189 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(6 581) \$	37 696 \$
Série B	(6 545) \$	38 684 \$
Série F	(166) \$	1 718 \$
Série O	(123) \$	39 829 \$
Série T5	(230) \$	934 \$
Série T8	(359) \$	2 260 \$
Série S5	(100) \$	788 \$
Série S8	(204) \$	1 280 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	(0,1895) \$	1,4368 \$
Série B	(0,1649) \$	1,4506 \$
Série F	(0,0821) \$	1,5166 \$
Série O	(0,0031) \$	1,5924 \$
Série T5	(0,2746) \$	1,9654 \$
Série T8	(0,2951) \$	2,1205 \$
Série S5	(0,2183) \$	2,0150 \$
Série S8	(0,2529) \$	2,1398 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Dividendes (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 9 mai 2005 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8 respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction fasse certaines estimations formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure, mais sans s'y limiter, les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cours du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices, de même qu'avec les prix cotés de titres similaires, est effectuée. Dans

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part (NAVPU) à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et dans la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

2. Principales méthodes comptables – suite

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

Contrats de change à terme

Le Fonds peut recourir à des contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer sa position de change. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du Fonds contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé déclaré dans l'état de l'actif net du Fonds. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le Fonds s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans ses titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du Fonds à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de la période. Le Fonds peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalent à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseil ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseil ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %
Série T5	1,85 %
Série T8	1,85 %
Série S5	1,70 %
Série S8	1,70 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars*

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges – suite

Frais d'administration – suite

et 1 milliard de dollars (Catégorie 2) et plus de 1 milliard de dollars (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série B	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série F	0,194 %	0,194 %	0,194 %
Série T5	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série T8	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série S5	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série S8	0,240 %	0,230 %	0,220 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et le taux respectif de la TVP de chaque province. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,0560 \$	0,0625 \$
Série B	0,0701	0,0744
Série F	0,1468	0,1395
Série O	0,2142	0,1965
Série T5	0,0743	0,0861
Série T8	0,0766	0,0913
Série S5	0,0913	0,1000
Série S8	0,0965	0,1104
Gain réalisé net		
Série A	—	0,3398
Série B	—	0,3422
Série F	—	0,3546
Série O	—	0,3655
Série T5	—	0,4624
Série T8	—	0,4932
Série S5	—	0,4678
Série S8	—	0,5027
Remboursement de capital		
Série T5	0,4043	0,2860
Série T8	0,6845	0,5820
Série S5	0,3961	0,2783
Série S8	0,6739	0,5693

4. Imposition et distributions – suite

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital à reporter.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de la période, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 1 043 \$ (1 083 \$ au 31 décembre 2010), dont aucun montant \$ (– \$ au 31 décembre 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Aucun montant pour commissions de courtage n'a été remboursé dans le cadre de cette entente –\$ (– \$ au 31 décembre 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 289 \$ (320 \$ au 31 décembre 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity paie aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les six ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity paie aux courtiers une commission de 1 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

7. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
31 décembre 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	54 308 \$	57 428 \$
30 juin 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	41 009	43 371

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

	Valeur liquidative ar part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Actif net par part au 31 décembre 2011			
Série A	13,8643 \$	(0,0111) \$	13,8532 \$
Série B	13,8650	(0,0111)	13,8539
Série F	13,8598	(0,0112)	13,8486
Série O	13,8554	(0,0111)	13,8443
Série T5	18,0062	(0,0145)	17,9917
Série T8	18,6601	(0,0151)	18,6450
Série S5	18,1400	(0,0146)	18,1254
Série S8	18,9379	(0,0153)	18,9226
Actif net par part au 30 juin 2011			
Série A	14,1268	(0,0213)	14,1055
Série B	14,1281	(0,0213)	14,1068
Série F	14,1225	(0,0213)	14,1012
Série O	14,1177	(0,0214)	14,0963
Série T5	18,7639	(0,0285)	18,7354
Série T8	19,7220	(0,0300)	19,6920
Série S5	18,8924	(0,0287)	18,8637
Série S8	19,9913	(0,0304)	19,9609

9. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, sans valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net.

Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

Période terminée le 31 décembre 2011	Parts en circulation au début de la	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation
	période				à la fin de la
	période				période
Série A	34 128	4 302	132	(3 248)	35 314
Série B	38 972	6 662	195	(4 481)	41 348
Série F	1 965	375	17	(269)	2 088
Série O	36 890	4 287	615	(1 487)	40 305
Série T5	809	153	6	(127)	841
Série T8	1 233	107	18	(160)	1 198
Série S5	458	99	5	(94)	468
Série S8	777	129	16	(80)	842

9. Capitaux propres – suite

Opérations sur les capitaux propres – suite

Période terminée le 31 décembre 2010	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Série A	23 867	6 875	766	(2 146)	29 362
Série B	23 246	9 579	865	(2 064)	31 626
Série F	947	641	38	(156)	1 470
Série O	21 607	7 121	1 133	(329)	29 532
Série T5	347	266	18	(33)	598
Série T8	1 027	174	41	(92)	1 150
Série S5	364	80	14	(39)	419
Série S8	538	182	26	(73)	673

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 31 % du total des parts en circulation du Fonds.

10. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios-cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé. Il investit, directement ou en investissant dans des titres d'autres fonds, principalement dans des titres de participation de sociétés qui versent des dividendes ou appelées à en verser, dans des titres à revenu fixe et autres titres devant générer un revenu.

La composition neutre du Fonds s'établit à 90 % d'actions et d'autres titres de sociétés appelées à distribuer des revenus et à 10 % de titres à revenu fixe. Selon la conjoncture boursière, Pyramis peut faire dévier la composition de l'actif du Fonds de sa composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global. En général, Pyramis apporte des modifications graduelles à la composition du Fonds, plutôt que des modifications soudaines.

Au moment d'acheter et de vendre des titres de participation, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis donne principalement la priorité à l'évaluation d'une entreprise au moment de prendre des décisions de placement. Pyramis prend également en considération le secteur d'activité, le marché et la conjoncture économique ayant des répercussions sur la société. Pyramis investit dans des sociétés qu'elle considère sous évaluées en regard de facteurs tels que l'actif, les ventes, les bénéfices, le potentiel de croissance ou les flux de trésorerie, ou par rapport à d'autres titres issus du même secteur d'activité. Parmi les facteurs pris en compte, citons les bénéfices prévisionnels, la capacité de verser des dividendes et les compétences de l'équipe de gestion. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les capitalisations boursières, canadiennes ou étrangères.

Le Fonds peut détenir des liquidités et peut investir dans des titres à revenu fixe de toute qualité ou de toute durée. Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la qualité du crédit de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

L'indice de référence du Fonds est constitué de 70 % de l'indice plafonné de valeur MSCI CANADA, de 20 % de l'indice combiné Dividendes Plus et de 10 % de l'indice obligataire universel DEX. L'indice combiné Dividendes Plus est composé à 80 % d'une combinaison des quatre sous-secteurs S&P/TSX (services de télécommunications, services publics, services de stockage et de transport de pétrole et du gaz, et FPI) et à 20 % de l'indice composé du FPI américain S&P couvert en dollars canadiens.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit du Fonds lié aux passifs financiers et le risque de crédit de la contrepartie lié aux actifs financiers sont considérés, le cas échéant, au moment de déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le risque de crédit en hausse pour certains fonds sous-jacents canadiens est principalement contrebalancé par l'investissement dans des instruments cotés ou des instruments émis par des contreparties cotées dont la cote de solvabilité est d'au moins « BB » selon l'agence Moody's Investors Service ou Standard and Poor's®. Pyramis surveille les titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat afin de s'assurer que leur proportion de titres de créance cotés BB ou moins ne représente pas plus de 5 % et que celle des titres de créance cotés BBB ou moins ne représente pas plus de 35 %. L'aperçu du portefeuille du Fonds présente la cote de solvabilité de tous les titres de créance au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Le Fonds limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation ne permettent pas une compensation exacte des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net puisque les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Toutefois, le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du Fonds au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de 88 \$ (685 \$ au 30 juin 2011).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la Bourse de Toronto (TSX) ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou sujets à restrictions détenus à la fin de la période sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, toutes les autres variables étant demeurrées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 70 788 \$ (68 327 \$ au 30 juin 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou les contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Toutefois, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition du Fonds à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations entre les devises. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le Fonds contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations des devises. Les rendements du Fonds diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements du Fonds. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.

11. Normes comptables futures

Le Conseil canadien des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer de se conformer aux PCGR jusqu'à l'exercice financier commencé le 1^{er} janvier 2014 ou plus tard.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en conformité avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.